

LE MULTIPARTISME, FACTEUR DE COHESION OU DE DIVISION SOCIALE SELON UNE GRILLE DE LECTURE DE *L'EX-PERE DE LA NATION* D'AMINATA SOW FALL.

Simon TCHENGUELE

tchengsimon@yahoo.fr

Université de Bangui

Submitted : 2026-04-17

valued : 2026-05-15

validated : 2026-06-04

Résumé : Le multipartisme est un système politique où la liberté d'association permet la coexistence et la compétition de plusieurs partis politiques au sein d'un même pays. Il constitue un des piliers de la démocratie représentative, offrant au peuple un choix éclairé entre les différentes visions de la société lors des élections. Ce modèle politique repose sur plusieurs piliers essentiels : la liberté de choix, les libertés publiques, l'opposition politique, l'alternance, etc. Parmi les avantages du multipartisme, on peut relever entre autres l'enrichissement du débat, le contrôle du pouvoir, la participation communautaire. Comme risques : l'instabilité politique, les conflits sociaux, le risque de façade (mascarade de multipartisme). Quelques réflexions critiques sont faites pour la mise en œuvre des perspectives réformatrices.

Mots-clés : démocratie- multipartisme-alternance politique-opposition politique- parti politique.

Abstract: Multiparty politics is a political system where freedom of association allows for the coexistence and competition of several political parties within the same country. It constitutes one of the pillars of representative democracy, offering the people an informed choice between different visions of society during elections. This political model rests on several essential pillars: freedom of choice, civil liberties, political opposition, alternation of power, etc. Among the advantages of multiparty systems, we can note, among others, the enrichment of debate, control of power, and community participation. However, there is also a risk of this system being merely a facade (a charade of multiparty politics). Some critical reflections are offered regarding the implementation of reform proposals.

Keywords: democracy, multiparty system, political alternation, opposition, political party

Introduction :

Etymologiquement le mot multipartisme vient du latin *multus*, nombreux, abondant et de parti toujours du latin *pars*, partie, part, portion. C'est la caractéristique d'un régime politique qui admet, du fait de la liberté d'association, l'existence de deux partis (bipartisme) comme c'est le cas aux Etats-Unis ou plus comme dans la plupart des Etats africains dans la vie politique et parlementaire. Ce régime politique s'oppose au concept du parti unique, typique des régimes autoritaires, totalitaires. Le multipartisme peut être à la fois un facteur de cohésion ou de division sociale, selon le contexte et la manière dont il est mis en œuvre. Une lecture de *L'ex-père de la nation*, un roman d'Aminata Sow Fall nous permet d'analyser en quoi le multipartisme peut être facteur de cohésion sociale d'une part, comme facteur de division d'autre part. Une réflexion critique va clore le débat. La méthode convoquée est la théorie thématique de Jean-Pierre Richard. Selon cet auteur, la critique thématique procède toujours par la mise en évidence des thèmes (Richard, 1954 :30). Cette approche méthodologique nous permet une analyse approfondie de la thématique centrale de notre sujet, à savoir le multipartisme.

1. Notions définitionnelles

Commençons par des notions définitionnelles et une assez brève présentation du roman. Voici quelques définitions tirées des dictionnaires usuels. Pour Le Dictionnaire Universel : « Système parlementaire caractérisé par l'existence de plus de deux partis » (2008 : 839). Auzou, dictionnaire encyclopédique en donne la définition suivante : « système politique caractérisé par l'existence de plusieurs partis » (2013 : 1355). Le Grand Larousse en cinq volumes donne la définition suivante: « système caractérisé par la présence de plus de deux partis dans la vie politique et parlementaire » (Vol. 4, 1989 : 2119). De toutes les définitions fournies, on note une idée de pluralité, de multitude de partis politiques. Le multipartisme est la caractéristique d'un régime politique où la liberté d'association permet à plus de deux partis de participer aux débats politiques et aux élections. C'est un des fondements de la démocratie représentative. Ce système implique que les autorités acceptent les sensibilités politiques qui lui sont étrangères et leurs critiques à son égard, c'est une garantie pour le citoyen de contrôler des actions médiatiques, avec la presse libre, mais aussi de pouvoir librement intervenir sur la scène politique.

L'Ex père de la nation est le quatrième roman d'Aminata Sow Fall. Pour se faire une idée de ce roman, en voici une brève présentation. Le titre du roman d'Aminata Sow Fall est déjà un peu impertinent avec le nom du père qui affecte l'expression consacrée, si chère aux Présidents africains « père de la nation » se trouve redoublée par le jeu de mots à résonnances multiples. Voici donc la fonction paternelle mise en cause, au plus haut niveau. Qu'est-ce, en effet, qu'un père, dans un monde où il peut devenir ex-père ? Cette mise en cause se manifeste dans une œuvre dont l'idéologie est pourtant largement conservatrice, respectueuse des traditions et de la religion. Roman de 189 pages, écrit à la première personne et structuré en 11 chapitres, il retrace les souvenirs du Président Madiama, le ci-devant infirmier, ancien sportif, ancien syndicaliste. Arrivé au pouvoir suite à des élections sulfureuses, opaques, avec la manipulation de la métropole, il sera déchu suite à un coup d'Etat orchestré par son nouveau Ministre de l'Intérieur, Massiri, après huit années de pouvoir et jeté en prison.

Ce roman met en scène un infirmier nommé Madiama qui, après avoir dénoncé aux autorités les malversations du personnel soignant de l'hôpital, se retrouve au cachot. Cela ne l'empêche pas de mettre au pied un syndicat dont il demeure le dirigeant. Rapidement élu député, il accède facilement à la magistrature suprême. Mais il y a un hiatus (une contradiction) entre les principes issus de la conscience morale et leur application dans le cadre politique. Madiama le constate amèrement puisqu'il finira par être destitué à la suite d'un coup d'Etat et après avoir échappé de peu au lynchage consécutif à une manifestation populaire, due à la hausse du coût de la vie.

La lecture du roman laisse percevoir trois partis politiques dominants : celui de Maas, le Parti de la Rénovation, celui de Dicko et celui du Président Madiama. Ce qui atteste du multipartisme présent dans l'œuvre. Dans un régime multipartiste, les autorités acceptent bon gré malgré la présence de plusieurs sensibilités dans les débats politiques et dans les élections, ainsi que la possibilité d'être critiquées. Il est, avec la liberté de la presse, l'une des garanties qu'ont les citoyens du contrôle du pouvoir exécutif.

Le multipartisme, en tant que système politique où plusieurs partis politiques peuvent concourir pour le pouvoir, présente à la fois des avantages et des inconvénients.

2. Les avantages du multipartisme

On dit communément que la beauté d'un tapis vient de la diversité de ses couleurs. Il en est de même pour le multipartisme. Une plus grande représentation des citoyens permet une meilleure alternative, stimule la participation politique. Des partis politiques diversifiés offrent une plus large représentation de la société, l'expression de différentes opinions et intérêts des citoyens. Une alternance politique respectée permet aux citoyens insatisfaits du pouvoir en exercice de le remplacer par un autre. La compétition entre les partis peut encourager l'engagement citoyen et la participation aux débats politiques. Telle est la position de Dicko qui tient toujours un langage divergent à celui de Madiama :

A bas le colonialisme. Battons-nous contre l'opresseur. Anéantissons les forces insidieuses de l'impérialisme. Notre liberté, c'est notre droit, le plus élémentaire de nos droits et vous voulez que nous la quémandions ! Non, non et non ! Nous l'arracherons des mains de l'usurpateur. Nous confondrons l'usurpateur. (Aminata, 1987 : 10).

Dicko tient ce discours parce qu'il qualifie le pouvoir de Madiama de « *Régime fantoche* ». Le multipartisme permet aux partis dans l'opposition de contrôler le pouvoir en place. En créant un système de contrepoids entre les différents partis, le multipartisme peut limiter les abus du pouvoir en place. Cela se sent à travers les critiques au vitriol que Dicko fait paraître dans les éditoriaux de son mensuel :

La seule note discordante provenait de Dicko et de ses amis. Dans un feuillet mensuel appelé Ban, ils prédisaient le chaos et réaffirmaient leur ferme volonté de poursuivre la lutte pour sauver le pays de la mainmise étrangère qui, selon eux, était bien réelle et plus que jamais dangereuse parce que dissimulée derrière le rideau d'une indépendance fallacieuse (pp.19, 20)

Le multipartisme devrait être l'occasion de présenter au peuple des offres alternatives. L'alternative politique, c'est la volonté souveraine du peuple souverain. Quand un peuple a envie de changer ses dirigeants, il les change. Le multipartisme est bien souvent associé à la démocratie. Or la définition classique de la démocratie, c'est « le gouvernement du peuple par le peuple » ; mais on se rend bien compte que l'application pratique pose des problèmes. Cette pratique politique qu'est le multipartisme devra être considérée comme le moyen de promouvoir la compréhension mutuelle, un meilleur vivre ensemble, la citoyenneté nationale et l'appartenance à une communauté ou une nation. Le pluralisme politique fait la lie au dialogue politique, puisant sa source dans la reconnaissance de la différence et de la

multiplicité du monde dans lequel nous vivons. Ces différences d'opinions, de points de vue et de valeurs existent non seulement au niveau de chaque parti mais aussi entre les autres partis. Le dialogue cherche à traiter ces différents points de vue avec le désir de comprendre et d'apprendre de ceux qui ne voient pas le monde de la même façon que nous. Un dialogue efficace est donc une interaction enrichissante qui ouvre l'esprit et encourage le partage respectueux des idées, une exploration des différents processus par lesquels on aborde et on comprend les choses. Cette interaction accroît les occasions pour une connaissance élargie et approfondie de soi-même et de notre vision du monde. En tant que processus, le dialogue politique encourage les gens à identifier ensemble les frontières qui les définissent et les invite à communiquer à travers ces frontières et même de les remettre en question.

De façon clausulaire, comme conséquences positives, le multipartisme peut valoriser la représentation des différentes sensibilités politiques, la concurrence pour le pouvoir et le contrôle des actions gouvernementales, le développement de la société civile. La pluralité politique permet aux citoyens de choisir parmi différentes options politiques, correspondant à leurs valeurs et aspirations. Il offre une panoplie d'opinions et de visions pour la société. La présence de plusieurs partis politiques encourage la concurrence pour le pouvoir, ce qui peut inciter les partis à proposer des programmes pertinents, répondant aux attentes des citoyens. Un parlement versicolore permet un meilleur contrôle des actions gouvernementales conduisant à une bonne gouvernance. En rab, on assiste à un développement accru de la société civile. La liberté d'association et la création des partis politiques sont des facteurs favorisant. De même, la création de mouvements et des groupes de pression peut influencer positivement la politique gouvernementale.

Le multipartisme, bien que souvent associé à la démocratie, peut aussi présenter des dangers. Il peut mener à l'instabilité politique, à la fragmentation sociale, à la corruption, à la manipulation, entre autres.

3. Les conséquences négatives du multipartisme

La définition aussi simple de la démocratie, comme il a été mentionné supra c'est le gouvernement du peuple par le peuple, à laquelle s'est ajoutée pour le peuple. Ce qui revient à dire que c'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Mais l'on se rend bien compte que l'application concrète de la démocratie pose des problèmes puisque tout le

monde, parti au pouvoir comme partis d'opposition, proclament « le peuple, ce n'est pas l'autre, c'est moi ! »

Le multipartisme fait la lie aux conflits et aux violences de tous ordres, surtout lorsque les tensions entre les partis sont fortes et que la violence est utilisée pour résoudre des différends. La compétition entre les différents partis politiques peut exacerber les tensions sociales et ethniques, surtout si les partis s'appuient sur des identités spécifiques. Surtout lorsque l'on sait que tous les micros partis créés à tour de bras et souvent sur la base ethnique et régionale n'ont pas forcément pour ambition de gouverner parce qu'ils n'ont ni les moyens (un projet de société crédible) encore moins une base électorale solide. Leur aura politique ne va pas au-delà du carré où ils résident ou mieux encore du hameau d'où ils sont ressortissants. De nos jours, quiconque se lève un bon matin et se dit animé d'une fibre patriotique (comme les hommes de Dieu qui disent, eux-aussi, ayant reçu un appel du Tout-Puissant pour une mission sacerdotale même si l'on peut s'en douter), crée un parti politique sans aucune vision.

Le rasta man ivoirien Alpha Blondy l'a si bien compris en établissant l'équation « multipartisme égale tribalisme » dans l'une de ses chansons. Le multipartisme peut entraîner des troubles sociaux, des manifestations et même des violences, notamment si les différences idéologiques sont fortes. Ces troubles, ces violences sont à l'exemple de ceux observés dans le roman convoqué :

Ce qui avait suivi était tout simplement abominable. Le temps d'un éclair et une nuée d'hélicoptères avait peuplé le ciel au-dessus des manifestations. Ils avaient lâché les grenades. Pendant que les gens se tordaient et d'autres chancelaient à travers un nuage blanchâtre, des soldats masqués avaient poussé de partout comme des champignons. (...) Coups de matraques, cris stridents. Pluies de projectiles encore. Débandades. (Sow Fall, 1987 :141)

Des morts et des blessés dont la fille du Président, Nafi, piétinée par la foule devant le Château. Des scènes de violence de cette sorte parsèment le roman.

Le désordre social occasionné par le multipartisme conduit au manque de cohésion sociale. Lorsque les partis politiques se focalisent sur des identités ethniques ou religieuses, cela peut affaiblir la cohésion nationale et créer de profondes divisions. Le multipartisme peut conduire à la fragmentation de la société, avec des clivages profonds entre les différents

partis et leurs partisans, pouvant aller jusqu'à la partition du pays comme ce fut le cas dans *La tragédie du Roi Christophe* avec un royaume au nord et une République au sud :

« ...En Haïti coexisteraient désormais, et de manière pas très pacifique, deux Etats : la République dans le sud, avec Pétion pour président, et dans le nord un Royaume. » (Aimé Césaire, 1970 :14,15)

L'une des conséquences négatives du multipartisme est l'instabilité politique. Dans certains cas, le multipartisme peut engendrer une instabilité politique due à la multiplicité des partis, aux coalitions difficiles à former et à la difficulté de dégager des majorités stables. Il est souvent difficile de trouver un consensus sur les politiques et les réformes nécessaires pour le développement du pays. La formation de coalition et des négociations entre partis peuvent rendre la prise de décision plus lente et complexe. Ce qui s'observe dans *Allah n'est pas obligé* avec les multiples coups d'Etat en Sierra Leone : « A la mort, le 28 avril 1964, de Milton succéda son frère Albert Margai appelé Big Albert (...) En 1967 Albert est remplacé par le colonel Juxton Smith (...) 1968, c'est l'avènement de Siaka Stevens » (Kourouma, 2000 :163). Une succession cyclique, voire annuelle de coups d'Etats se justifiant par des motifs ethniques entre Mendé et non-Mendé, et au-delà plusieurs partis.

La lutte pour le pouvoir peut favoriser le clientélisme, où les politiciens utilisent leur position pour s'enrichir et favoriser leurs proches, au détriment de l'intérêt général. Ces lignes en sont une parfaite illustration :

Ada... toujours couverte d'or et de pierreries. Elle régnait sans partage sur le secteur du transport public avec un parc fabuleux. Et Mor Talla, frère d'Ada, ancien maçon promu promoteur immobilier. Il s'est taillé un empire fabuleux dans l'immobilier. Et Socé... détenait le monopole des marchés de nettoyage des bâtiments publics. Et Biram, trésorier du parti, ancien instituteur converti en armateur. Et de nombreux autres militants du P.R. (Sow Fall, 1987 : 31)

Ce qui revient à une gestion patrimoniale, familiale et conduit à la manipulation et à l'instrumentalisation. On manipule les citoyens pour obtenir des votes ou d'instrumentaliser les institutions à des fins partisans. Ce qui est corroboré par ce passage tiré du roman d'Emmanuel Dongala, Johnny Chien méchant : « C'est alors qu'ils nous avaient expliqué. Le chef du MPLDP était de notre région, donc son parti était automatiquement notre parti et celui ou celle qui était contre était un traître. Gare aux traîtres de la région ! » (Dongala, 2002 : 102)

Dans certains contextes, le multipartisme peut favoriser le développement du clientélisme et de la corruption, où les partis politiques utilisent les ressources publiques pour renforcer leur base électorale. Ces partis politiques peuvent être créés par des individus ou des groupes d'intérêts pour servir leurs propres objectifs, plutôt que l'intérêt général. Cela peut conduire à la corruption et à l'instrumentalisation du système politique. Même s'il y a coalition, c'est pour des intérêts et non par idéologie. A ce jour, beaucoup de leaders politiques sont plus animés par la volonté de prendre part au partage du gâteau national. Raison pour laquelle, les alliances, parfois contre-nature, se font le matin et volent en éclats dans l'après-midi de la même journée. Tout serment devient parjure. A tel point que faire de la politique, ce n'est pas chercher à servir son pays, mais en quelque sorte un raccourci pour s'enrichir rapidement et illicitement.

L'actualité politique nous rappelle que la morale et l'éthique politique ont déserté le terrain du comportement politique. Outre le non-respect de la parole donnée, l'argent est devenu comme l'intermédiaire obligé des relations entre les acteurs politiques et les électeurs. La mobilisation se fait sur la base de l'intéressement matériel souvent bien ridicule dans la plupart des cas. Il n'est pas rare de constater qu'en période des campagnes électorales, les tee-shirts, casquettes, calendriers et autres gadgets à l'effigie des candidats remplacent leurs projets de société, si projets de société il y a. On n'adhère pas à un parti politique pour son idéologie ou un programme (s'il y en a), mais on y adhère pour la personne du candidat ou son appartenance ethnique, régionale du président fondateur ou encore pour des espèces sonnantes et trébuchantes.

Le multipartisme peut entraîner la fragmentation des forces politiques. Il peut entraîner une multiplication de partis politiques, rendant difficile la formation de majorités stables et la prise de décisions efficaces. Cela peut conduire à des gouvernements faibles, instables et des crises politiques fréquentes. Dans un système multipartiste il peut être difficile de trouver un consensus sur les politiques et les réformes nécessaires pour le développement du pays. Il convient de noter par ailleurs que le multipartisme fait la part belle aux influences étrangères. Des puissances étrangères peuvent chercher à influencer les partis politiques pour servir leurs propres intérêts, souvent au détriment de la souveraineté du pays. D'où manque de transparence. Il suffit de lire cet extrait pour s'en convaincre :

Je ne sais pas ce qui s'est passé mais, trois semaines plus tard, une crise ouverte s'était déclarée entre Mass et l'Assemblée législative. Une dizaine de députés indépendants appelés le groupe des modérés avait déposé une motion de censure qu'une écrasante majorité vota. Mass fut destitué et quelques semaines plus tard- je ne sais par quel miracle- l'Assemblée où je ne comptais que des amis m'élut à l'unanimité moins quatre voix. (Sow Fall, 1987 : 24)

Miracle provenant de Baudrain, envoyé de la Métropole auprès de Madiama. Lui-même l'a reconnu lorsqu'il déclare : « On nous fabrique des hommes et on manœuvre pour nous les imposer ! » (Sow Fall, 1987 : 21)

Le multipartisme peut parfois masquer des pratiques illégales et corrompues, rendant difficiles la mise en œuvre de politiques de bonne gouvernance. En témoignent ce passage cité :

Comme à des affamés (...) les nouveaux chefs s'étaient précipités sur les biens du pays pour satisfaire leurs caprices (...) Très vite la corruption avait sévi comme une mauvaise épidémie. Des Mercedes rutilantes et autres voitures de luxe avaient peuplé le décor. Des résidences insolemment somptueuses avaient poussé comme des champignons... (A. Sow Fall, 1987 : 20)

En somme, le multipartisme a des conséquences à la fois positives et négatives. Il peut favoriser la représentation des différentes sensibilités politiques, la concurrence pour le pouvoir et le contrôle des actions gouvernementales, mais aussi entraîner des instabilités politiques, des divisions et une instrumentalisation du système par des intérêts personnels et égoïstes. Alors, quelles alternatives choisir donc ?

4. Réflexions critiques

Le multipartisme est un système complexe qui présente aussi bien des avantages que des inconvénients. Son succès dépend de facteurs tels que la maturité politique des acteurs, la solidité des institutions et la capacité des partis à coopérer pour le bien commun. Ce succès dépend également de la capacité des institutions à fonctionner de manière transparente et équitable, de la capacité de la société à accepter la diversité politique. Le pluralisme politique n'est pas une garantie de démocratie. Bon nombre de pays, avec un système multipartiste ont connu, connaissent et connaîtront encore des régimes autoritaires et corrompus.

Si l'on s'en tient à la définition d'un parti politique, c'est une structure composée d'hommes et de femmes ayant en commun un projet de société dont l'objectif est la conquête et

l'exercice du pouvoir politique. Ainsi, tout mouvement politique qui a vocation de conquérir et d'exercer le pouvoir devrait avoir la capacité de disposer d'un projet de société crédible et d'une organisation efficace pour mobiliser et éduquer ses militants, convaincre des électeurs et concourir à l'expression du suffrage. Combien de partis politiques partent aux élections avec des projets de sociétés crédibles et profitables à toutes et à tous ? Combien de partis politiques disposent d'écoles de parti pour la formation civique de leurs militants ? Ces questions oratoires se passent de commentaires.

Force est de constater que tous les micros partis créés à tour de bras et souvent sur des bases ethniques ou régionales n'ont pas forcément pour ambition de gouverner. Ils ne disposent de projets de sociétés crédibles encore moins d'une base électorale solide. Leur aura politique ne va pas au-delà du carré résidentiel ou encore du village d'où ils sont ressortissants. Pour exemple, le parti du Président Madiama ne tient qu'à ses anciens camarades syndiqués et ses proches : « j'aurais mauvaise conscience de trahir mes compagnons de lutte si je prenais une décision aussi importante... Chez nous on nous a appris que « la moitié de notre personne nous appartient, et l'autre moitié, à nos proches. » (Aminata Sow Fall, 1987 : 23). De nos jours, les partis politiques se créent sans vision aucune. D'emblée, pour créer un mouvement politique, l'on devra se demander ce qu'on a de mieux et surtout de nouveau à proposer sur la scène politique nationale. Or ce que l'on constate, ce sont les invectives, les injures et avec un peu de tee-shirts des candidats. Ce que l'on trouve de mieux, de nouveau à offrir au peuple. Tel est l'exemple de l'opposant au Président Madiama, Maas : « Et des calomnies, et des diffamations, et des ragots. » (Sow Fall, 1987 : 25). C'est devenu une règle en politique. Ce qui sous-tend que la plupart des leaders de ces mouvements politiques, dans leur for intérieur, savent pertinemment que s'ils vivent aussi longtemps, ils n'accéderont pas à la magistrature suprême de l'Etat. Beaucoup de leaders politiques, à ce jour, sont plus animés par la volonté de prendre part au partage du gâteau national. Ce qui fait que des alliances parfois contre-nature, se font et se défont au gré des intérêts. L'actualité politique nous rappelle que la morale et l'éthique politiques ont déserté le terrain du comportement politique. Outre le non-respect de la parole donnée lors des campagnes électorales, l'argent est devenu l'intermédiaire obligé dans les relations entre acteurs politiques et électeurs. La mobilisation se fait sur la base de l'intéressement matériel souvent mesquin dans la plupart des cas. En période de campagne électorale, il n'est pas rare de constater que les projets de société soient

remplacés par des tee-shirts, des casquettes, calendriers et autres gadgets à l'effigie des candidats.

Ce qu'il faut retenir est que le multipartisme ne constitue pas une recette démocratique par essence comme on entend tant à l'en créditer aujourd'hui. Il a plutôt besoin de l'oxygène de la démocratie pour éviter son extinction. On peut obtenir le multipartisme sans pour autant obtenir la démocratie. Metellus, le chef des révoltés dans *La Tragédie du roi Christophe* l'a si bien compris lorsqu'il déclare :

Mais sont venus les procureurs// divisant la maison// portant la main sur
notre mère (...) Christophe ! Pétion !// Je renvoie dos à dos la double
tyrannie// celle de la brute // celle du sceptique hautain// et on ne sait de quel
côté plus est la malfaisance... (Aimé Césaire, 1963 : 43)

La compétition intense entre les partis peut mener à l'instabilité politique, notamment dans les systèmes où les coalitions sont fragiles ; il y a risque de fragmentation de la société : le multipartisme peut parfois entraîner une polarisation de la société où les différences idéologiques sont exacerbées et les clivages sociaux se creusent. Ces aspects négatifs ont déjà été évoqués en supra. Sous d'autres cieux où certains pays ont plusieurs décennies d'expérience démocratique deux ou trois partis seulement animent la scène politique, à l'exemple des Etats-Unis avec deux partis (les Démocrates et les Républicains). Il serait souhaitable de réguler le paysage politique pour mettre un terme à cette kyrielle de partis où le président est en même temps fondateur et bailleur de fonds du parti. Et qui paie commande !

Le paradoxe qu'il convient de relever est que le multipartisme cohabite avec le « mono présidentielisme ». Un seul Président qui s'installe au pouvoir avec à la clef des changements constitutionnels parfois insensés. La précédente constitution sur laquelle ils ont prêté serment, ils le révisent. Comme l'a mentionné Carlos Ngoualem un haut cadre du parti d'opposition au Cameroun, le Social Democratic Fund (SDF), dans une de ses allocutions : «Il s'agit d'un système qui verrouille toute velléité d'alternance au pouvoir. Et dans ces conditions, il faut dire même si Jésus-Christ descend pour mettre sa candidature contre Paul Biya, Jésus sera battu.»

Cette déclaration ironique a percé l'abcès, elle a relevé un des aspects, et non le moindre, du dysfonctionnement du multipartisme et par-delà de la démocratie : l'absence d'alternance politique.

Selon la définition de l'*Intelligence Artificielle* :

L'alternance politique désigne le passage du pouvoir d'une coalition à une autre (exemple droite vers la gauche) via des élections démocratiques, marquant une rupture avec l'équipe précédente. C'est un pilier de la démocratie, souvent illustré par la victoire de François Mitterrand en 1981 en France, première alternance de la V^e République.»

L'alternance politique, c'est la volonté souveraine du peuple souverain. Quand un peuple a envie de changer ses dirigeants, il les change. Le multipartisme aurait pu être l'occasion de présenter au peuple des offres alternatives, mais beaucoup d'acteurs politiques l'ont biaisé. Les promesses de paix et de prospérité lors des campagnes électorales non tenues, exacerbent les tensions. L'alternance, selon un ordre généralement régulier, est le caractère de circonstances de fait ou d'actions humaines qui se présentent d'une manière successive. En politique, elle a pour synonymes bipartisme, centralisme démocratique, démocratisation, multipartisme, etc. C'est une manière de démettre un gouvernement sans bain de sang pour choisir un autre auquel le peuple accorde sa confiance. Cela est inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme en ces termes :

La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics, cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu régulièrement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure adéquate assurant la liberté du vote. (sic)(ONU, 1948, art.29).

De cette déclaration, trois mots ou expressions méritent d'être retenus : la volonté du peuple, élections honnêtes, régulièrement. Que se passe-t-il donc pour que ces élections libres et transparentes qui sont l'expression du peuple souverain ne soient pas régulières ?

Les principaux obstacles à l'alternance politique en Afrique incluent la personnalisation du pouvoir, la modification des constitutions pour se maintenir au pouvoir, la répression de l'opposition et la manipulation des processus électoraux. La précarité économique, le clientélisme, la fragilité des institutions de contrôle, les influences extérieures, la fraude compliquent également le renouvellement démocratique des électeurs. Dans le cadre limité de cette étude nous ne retiendrons que quelques obstacles assez significatifs.

La personnalisation du pouvoir : les dirigeants au pouvoir depuis des décennies créent des régimes autoritaires souvent caractérisés par le népotisme ou le tribalisme. Ce faisant, ces dirigeants ont institué des régimes totalitaires avec la survivance des partis uniques et iniques des périodes révolues. N'eût été le coup de force ayant évincé Madiama au pouvoir, il serait

encore resté au pouvoir après huit années passées. Huit ans ! Quelle est donc la durée de son mandat présidentielle selon la constitution ?

La modification des constitutions : il est indéniable que bon nombre de dirigeants modifient souvent les lois fondamentales fixant la limitation des mandats pour se maintenir au pouvoir. Malgré l'adoption des constitutions consacrant le multipartisme et la démocratie au cours de ces dernières années, le constat amer est que peu de pays, surtout francophones en Afrique, n'expérimentent réellement la consolidation de la démocratie. La plupart d'entre eux vivent encore un certain mélange d'avancées démocratiques et de persistance de pratiques antidémocratiques d'un autre âge. Leurs dirigeants, avides de pouvoir, pratiquent ce jeu politique inique afin de se pérenniser à la tête de l'Etat, contre la volonté du peuple. Ne pas observer l'alternance politique constitue un coup d'Etat civil tel que défini par l'article 23 de La Charte Africaine de Démocratie des Elections et de la Gouvernance (CADEG) :

Constitue un changement anticonstitutionnel de gouvernement « tout putsch ou coup d'Etat contre un gouvernement démocratiquement élu ; toute intervention de mercenaires pour renverser un gouvernement démocratiquement élu ; toute intervention de groupes dissidents armés ou de mouvements rebelles pour renverser un gouvernement démocratiquement élu ; tout refus par un gouvernement en place de remettre le pouvoir au parti ou au candidat vainqueur à l'issue d'élections libres, justes et régulières ; tout amendement ou toute révision des Constitutions ou des instruments juridiques qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique.(OUA, 2000)

Madiama a modifié la constitution selon son bon vouloir. Juste pour s'offrir les services d'un Premier ministre non prévu par la constitution : « L'idée de créer un poste de Premier ministre me vint et je m'y accrochait comme à une bouée de sauvetage. (...). J'avais demandé et obtenu la révision de la Constitution. » (Sow Fall, 1987 : 69)

In fine, on est convaincu que le problème d'alternance dans ces Etats en question peut être réglé par le renforcement des institutions, afin que chacune d'elle soit réellement indépendante pour pouvoir servir de contrepoids. Que l'exemple du *Front pour la sauvegarde des acquis démocratiques* pour faire taire les velléités du Président du Bénin, Yayi Boni de vouloir modifier la constitution nous serve d'illustration ou celui du Sénégal où le Président Abdoulaye Wade a modifié la constitution pour briguer un troisième mandat et a reçu un vote sanction pour l'éliminer de la course.

La répression et l'intimidation avec l'opposition, la société civile, les médias qui subissent des arrestations arbitraires, des violences et des restrictions de liberté ; pour exemple l'arrestation de l'opposant Dicko : « Dicko et ses complices avaient été mis aux arrêts de rigueur. » ; la fragilité des instances électorales (commissions électorales, Cour Constitutionnelle...) qui manquent d'indépendance, favorisent le parti au pouvoir lors des contentieux ; l'absence de véritable culture démocratique, les conflits et l'insécurité sont autant de facteurs combinés qui créent un environnement hostile à l'expression libre du vote populaire et à la transition pacifique de pouvoir.

Que les dirigeants comprennent que le titulaire originaire et permanent du droit à la souveraineté, c'est le peuple. L'Etat n'en a que l'usufruit. La souveraineté appartient au peuple. Quelle que soit la durée de la nuit, le soleil finit toujours par paraître : « Tout règne humain est éphémère » (Sow Fall, 1987 : 23).

Conclusion :

Le multipartisme peut être à la fois un facteur de cohésion et de division sociale, selon le contexte et la manière dont il est mis en œuvre. En théorie, il favorise la participation citoyenne et la représentation de différentes opinions, ce qui renforce le mieux vivre ensemble. D'autre part, il peut aussi entraîner une fragmentation politique et sociale, notamment si les partis se concentrent sur des clivages identitaires ou si le système électoral est biaisé. Le multipartisme n'est pas une garantie de démocratie.

Ce qu'il faudrait envisager, c'est une transition vers un multipartisme bien préparé, et accompagné de mesures pour renforcer les institutions démocratiques, la société civile et l'état de droit ; un système multipartiste bien encadré, avec des règles claires et une participation citoyenne responsable. C'est ici le lieu de paraphraser l'ancien Président américain, Barack Obama pour dire que l'Afrique a besoin des institutions fortes, pas des hommes forts.

Une chose est de souscrire aux valeurs et principes démocratiques adoptés par les organisations internationales, une autre est de les traduire dans les textes régionaux et nationaux mais la mise en pratique par la traduction en actes concrets de ces textes reste encore à la remorque. Que les instances politiques chargées de l'organisation des élections se débarrassent de leurs camisolés de force. Que les Assemblées parlementaires cessent

quant à elles d'être des appendices de l'appareil exécutif. Le changement est encore possible ! Il suffit d'y croire.

Références bibliographiques

- AMON, Evelyne et BOMATI, Yves (2000). *Lectures-Anthologie*. Paris, Magnard
- AUZOU, *Dictionnaire Encyclopédique* (2013). Paris, éd. AUZOU.
- CABANIS et al. (2008). *La pérennisation du Chef de l'Etat : l'enjeu actuel pour les constitutions d'Afrique francophone*, in Du Bois de Gaudusson Jean et al. Bruxelles, Bruyant, pp 349-380.
- CESAIRE, Aimé (1963) - *La Tragédie du roi Christophe*-Paris, Présence Africaine.
- CHEVRIER, Jacques et TRAORE (1987). *Littérature africaine-Histoire et grands thèmes*. Paris, Hatier.
- DICTIONNAIRE Universel (2008). Paris, Hachette/Edicef.
- DONGALA, Emmanuel (2002). *Johnny chien méchant*. Paris, L'Harmattan,
- GAYE A. (2016). *Demain, la nouvelle Afrique !* Paris, L' Harmattan.
- GONIDEC. P. (1974). *Les systèmes politiques africains*. Tom II. Paris, LGDJ.
- GRAND LAROUSSE en 5 volumes (1989). Paris, Larousse.
- GROUPE DES SAGES DE L'UNION AFRICAINE (2012). *Les conflits et la violence politique résultant des élections. Consolider le rôle de l'UA dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits*. New-York, international Peace Institute.
- KOUROUMA, Ahmadou (2000). *Allah n'est pas obligé*. Paris, Seuil.
- NGALASSO, M. M. (1996). *Le pouvoir des mots*, in *Politique Africaine* n.64
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU). *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948). Disponible sur [http:// www. un. Org](http://www.un.org)
- ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE (OUA). *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples*. Nairobi, Kenya, 1981.
- PAGES, Alain et RINCE Dominique (1995). *Lettres-Textes. Méthodes. Histoire littéraire*. Paris, Nathan.
- RICHARD. Jean-Pierre (1954). *Littérature et sensation*. Paris, PUF,
- SOW FALL, Aminata (1987). *L'Ex-père de la nation*. Paris, L'Harmattan.

- UNION AFRICAINE (UA). Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Addis-Abeba : Huitième session de la conférence ordinaire des Chefs d'Etat, 2007.

Webographie

- <http://fr.wikipedia.org/> consulté le 27 avril 2026 à 15 h
- <http://shs.Hal.science>, consulté le 27 avril 2026 à 15 h
- <http://www.sanonet.com>, consulté le 27 avril 2026 à 15 h
- <http://YouTube.com>. consulté le 27 avril 2026 à 15 h
- www.revue.zaouli.com , consulté le 02 mai 2026 à 20 h
- [www.iris.France.Org](http://iris.France.Org), consulté le 02 mai 2026 à 20 h
- www.toupie.org, consulté le 02 mai 2026 à 20 h
- <http://espacesafricains.org/> consulté le 02 mai 2026 à 20 h
- <http://doal.org/> consulté le 02 mai 2026 à 20 h